Publiée en ligne le – 7 JUIL. 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2023-085

L'an deux mille vingt trois, le 3 juillet à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 27 juin 2023

Nombre de délégués :

☐ en exercice : 29

☐ présents : 22

☐ votants : 25

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET-LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, Mme Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Céline BOYARD, M. Ludovic TURPIN, Mme Monique PLAZZI, M. Laurent GORYL, Mme Catherine L'OFFICIAL, Mme Annie ARNAUD, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Sandrine FUSADE, M. Francis CUBERTAFON, M. Alain BLONDY et Mme Stéphanie TOESCA.

ABSENTS Excusés : M. Jean-Claude FRACHET, M. Roland POURCHET, M. Jacques BLONDY, M. Patrice DELAGE, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Valérie Isabelle BONIN et Mme Pascale BRACHET.

Jean-Claude FRACHET donne pouvoir à Pierre ROUX
Valérie Isabelle BONIN donne pouvoir à Laurent GORYL
Pascale BRACHET donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE : Stéphanie TOESCA

OBJET :

Cinéma ARÉVI
Grille tarifaire au
1er septembre 2023

Rapporteur : P. ROUX

Vu la délibération n°2016-072 du 27 juin 2016, par laquelle le Conseil Communautaire a procédé à une revalorisation de la grille tarifaire du Cinéma AREVI ;

Vu la délibération n°2022-091 du 23 juin 2022, par laquelle le Conseil Communautaire a créé deux nouveaux tarifs au Cinéma AREVI ;

Considérant l'inflation et l'augmentation des charges générales ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la revalorisation des tarifs ci-dessous à compter du 1er septembre 2023 :

- Plein tarif : 7,90 € (au lieu de 6,90 €)
- Tarif réduit : 6,40 € (au lieu de 5,80 €)
- Tarif enfant (-14 ans) : 4,90 € (au lieu de 4,50 €)
- Tarif abonné : 6,00 € (au lieu de 5,50 €)
- Tarif élèves inscrits en classe CAV : 3,00 € (au lieu de 2,90 €)

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20230703-DC20237100218-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Publiée en ligne le - 7 JUIL. 2023

- **précise** que le reste de la grille tarifaire telle que jointe aux présentes demeure inchangé.

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,

La secrétaire

S. TOESCA

Le Président

D. BOISSERIE

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20230703-DC20237100218-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Annexe n°4

Grille tarifaire en vigueur à compter du 1er septembre 2023

GRILLE TARIFAIRE

CINEMA AREVI – 87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE

DESIGNATION	TARIF en euros
Plein Tarif	7.90
Tarif réduit : étudiants, demandeurs d'emploi, RSA et les lundi & mercredi	6,40
Tarif réduit spécial	5.00
Tarif ciné chèque	5.00
Tarif – de 14 ans	4.90
Tarif ciné goûter	4.50
Tarif GROUPE (+ de 15 personnes)	4.80
Tarif ALSH	3.90
SCOLAIRES	**TARIF en euros**
Maternelles/Primaires	3.20
Collège/Lycée	3.90
Carte C.A.V (cinéma audiovisuelle)/individuelle	3.00
Classe C.A.V	2.50
DISPOSITIFS SCOLAIRES	**TARIF en euros**
Ecole & cinéma	2.30
Collège au cinéma	2.50
Lycée au cinéma	2.50
COMITES D'ENTREPRISE & ABONNEMENTS	**TARIF en euros**
Tarif CE	6.35
Abonnement 5 places (valable 5 mois)	30.00
Abonnement 10 places (valable 1 an)	60.00
Soit 6.00 l'unité	

Grille tarifaire en vigueur à compter du 1er septembre 2023

1er achat carte abonnement	2.00
SPECTACLES	**TARIF en euros**
THEÂTRE	15.00
OPERAS / BALLETS – plein tarif	12.00
OPERAS / BALLETS – tarif réduit	10.00
TARIFS PERIODIQUES – Opérations nationales	
Festival TELERAMA	3.50
Printemps du cinéma	4.00
GRATUIT	0.00